

**Mémoire pour la consultation sur le dossier de la qualité de l'air
à Rouyn-Noranda**

**Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour
la Fonderie Horne**

Par Marie-Eve Duclos

Rouyn-Noranda, Qc

J9X 2Y6

19 octobre 2022

À qui de droit,

Tout d'abord, je me présente, je m'appelle Marie-Eve Duclos, j'ai 43 ans je suis née à Rouyn-Noranda et outre mes études à Québec pendant 5 ans, j'y suis toujours restée. Je suis une femme, citoyenne impliquée et engagée, je travaille dans le milieu communautaire. Je suis la maman de deux enfants qui fréquentent une école du quartier concerné. Je suis aussi copropriétaire avec mon conjoint, de ma maison et de trois immeubles locatifs dont deux situés dans le quartier Notre-Dame.

Mon grand-père paternel est l'un des colonisateurs de l'Abitibi, arrivé en région en 1933, il a cultivé la terre, ma grand-mère a mis au monde 20 enfants, 13 sont décédés aujourd'hui dont 5 du cancer. On ne saura jamais les causes exactes de ces cancers et elles sont possiblement multiples. L'histoire de ma famille ressemble à l'histoire de plusieurs familles de la ville de Rouyn-Noranda, fondateurs, enracinés dans leur communauté, amoureux de leur ville, qui entretiennent une relation amour/haine avec cette compagnie qui nous a mis au monde, qui dynamise notre milieu mais qui nous amène aussi parfois vers la mort...

Pour ma part, c'est au dévoilement des résultats l'étude de biosurveillance des enfants du quartier Notre-Dame en 2019 que j'ai été mise au fait pour la première fois de la situation¹. Étant alors présidente du conseil d'administration du CPE l'Anode Magique, situé à quelques coins de rue de la Fonderie Horne, l'inquiétude des parents d'enfants fréquentant le CPE était palpable. Les recommandations de la santé publique régionale à ce moment-là sont de :

- Fermer les fenêtres par grand vent
- Ne pas passer l'aspirateur en présence des enfants
- Ne pas laisser les enfants mettre du sable, de la terre ou des roches dans leur bouche

Nous sommes un CPE qui accueille plus de 60 enfants de 3 mois à 5 ans... difficile de contraindre des tous petits à ne pas faire, ce qui fait pourtant partie des phases normales de leur développement.

On demande aux parents, aux écoles, aux services de garde de suivre des recommandations, mais jamais on entend parler de ce que la Fonderie devrait faire pour diminuer les risques...

Les années passent, on continu de vivre et on essaie de ne pas trop y penser. Au printemps 2022, soit 3 ans après l'étude de biosurveillance, le milieu journalistique réussi à mettre à jour, des données qui devaient être mises en annexe avec le rapport de biosurveillance mais qui ne l'ont pas été sur demande du directeur national de la santé publique, également sous-ministre². Cette annexe porte sur les taux de prévalences de cancers du poumon, de maladies pulmonaires obstructive chronique (MPOC), de bébés nés avec de faible poids, etc... LE CHOC !!!

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1169889/devoilement-public-etude-biosurveillance-noranda-arsenic?depuisRecherche=true>

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1892893/sante-publique-arsenic-rouyn-noranda?depuisRecherche=true>

C'est à ce moment, que j'ai pris pleinement conscience des risques associés à une surexposition, en continu de ces contaminants (Arsenic, Plomb, Cadmium, etc.) émis par la Fonderie Horne. Je sais que la science ne permet pas de juger hors de tout doute que ces contaminants sont la cause directe des problèmes de santé précités, mais tout comme on ne peut pas savoir après combien de consommations d'alcool, une femme enceinte met à risque son bébé d'avoir le syndrome d'alcoolisme fœtale. Parce que faire une étude avec un groupe test et un groupe témoin de femmes enceintes est totalement inadmissible et non éthique, cela n'empêche pas le corps médical de recommander aux femmes enceintes de ne pas consommer d'alcool pendant leur grossesse, par précaution, aucune mère ne veut mettre son enfant à naître à risque.

Mais que se passe-t-il lorsque nous n'avons aucun contrôle sur le risque que nous prenons sur la santé de nos enfants et sur notre propre santé ? Cela démontre que le principe de précaution doit être encore plus important, car les gens n'ont aucun contrôle sur la source du risque.

On a entendu souvent dans les derniers mois, que la Fonderie Horme procure beaucoup d'emplois avec de bons salaires, malheureusement elle le fait au détriment de la santé de la population. Nous ne pouvons plus en 2022 opposer santé et économie. Certes ces emplois sont importants, le travail de récupération de métaux que fait la fonderie est aussi important, mais ce n'est plus acceptable que ce soit fait au détriment de notre santé, de celles des travailleurs et de la population.

Les emplois ont des retombées économiques intéressantes dans la région, mais a-t-on déjà calculé les coûts que nous devons assumer individuellement et collectivement pour soigner les personnes malades ? (Cancer, MPOC, bébés prématurés, etc.). Sans compter les coûts sociaux engendrés par des enfants avec un plus faible QI, des troubles d'apprentissage, les problèmes d'anxiété causé par la situation, l'exode de nos professionnels qui a déjà commencée, les difficultés d'attraction que nous aurons à cause de la mauvaise qualité de l'air à Rouyn-Noranda. Si on met tout cela dans la balance, je ne serais pas prête à mettre ma main au feu que ces emplois sont si profitables pour la région dans le contexte actuel, bien au contraire...

La seule façon de voir la lumière au bout du tunnel, c'est que le gouvernement fasse son travail et assume ses responsabilités en faisant respecter les normes établies ici, à Rouyn-Noranda, comme partout au Québec³.

Bien sûr, on peut concevoir que cela ne pourra pas se faire du jour au lendemain. C'est pourquoi comme citoyennes je me range du côté de ce que la santé publique a statué soit :

- 15 ng/m³ d'arsenic dès que possible, d'ici maximum un an
- 3 ng/m³ d'arsenic dès que possible, d'ici maximum cinq ans

³ <https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2022-10-08/leadership-demande-pour-la-fonderie-horne.php?fbclid=IwAR2GvyFSu6p6DQ8Vrv6hcaoTZFdGDoV6Bv9z7fZFFtrAwkRxRphiQkJZGK0>

- Le respect des seuils annuels pour TOUS les métaux
- Le respect des seuils quotidiens pour TOUS les métaux (200 ng/m³ d'arsenic, 350 ng/m³ Plomb, 30 ng/m³ Cadmium, etc.)
- Tous les sols dépassant les niveaux acceptables de contaminations doivent être obligatoirement décontaminés aux frais de la Fonderie Horne et ce le plus rapidement possible.

Aussi, je crois qu'il est très important de mieux documenter les contaminants qui émanent de la Fonderie Horne. En effectuant des échantillonnages quotidiens et non aux trois jours, en ajoutant des stations de mesure 360 degrés autour de la fonderie, particulièrement dans la direction des vents dominants, que l'on s'assure de pouvoir mesurer l'ensemble des particules y compris les particules fines, le chrome hexavalent et autres contaminants cancérigènes. Aussi, il est impératif que la Fonderie Horne soit tenue à plus de transparence et améliore l'accès aux données d'échantillonnage environnemental, même que dans la situation idéale, ce serait un organisme expert indépendant qui aurait la responsabilité de mesurer les contaminants et de communiquer les informations au gouvernement et à la population.

La dernière chose que je souhaite pour ma ville, mes concitoyens et concitoyennes, c'est que le gouvernement refuse de prendre ses responsabilités et impose un référendum. Un gouvernement responsable, ne peut pas demander à des gens de choisir entre leur santé et l'économie de leur ville. Jamais on n'oserait demander à des parents de choisir lequel de leurs enfants devrait être sacrifié. Pour moi, remettre la décision sur les épaules des citoyens de Rouyn-Noranda équivaut au même dilemme impossible. La fermeture de la fonderie ne doit pas planer comme une menace, la compagnie Glencore a fait plus de 19 milliards de profit en 2022, nous sommes en droit d'exiger de cette compagnie qu'elle respecte la santé de notre population, quitte à diminuer ces profits.

Si la seule façon, pour la Fonderie Horne, d'atteindre rapidement les normes québécoises est de diminuer les intrants qualifiés de concentrés complexes à forte teneur en contaminant, bien c'est ce qu'elle doit faire, jusqu'à ce que des technologies soient créées et permettent de traiter ces concentrés tout en respectant les normes, donc la santé des gens.

Je terminerais en mentionnant que lorsque que j'ai su que dès 1979, déjà des rapports mentionnaient qu'il y avait de fortes émanations toxiques provenant de la Fonderie Horne, que les risques chez les enfants et la hausse de mortalité par cancer du poumon était déjà perceptible⁴, j'ai pleuré... Je suis né en novembre 1978, c'est-à-dire que dès ma naissance, des gens au gouvernement savaient que ma qualité de vie serait moindre et n'ont pas cru bon faire quoi que ce soit...

⁴ https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903180/rouyn-fonderie-quebec-archives-etude-environnement-sante?fromApp=applInfoIos&partageApp=applInfoIOS&accesVia=partage&fbclid=IwAR3_jMAOfhOAw3yiCrlvvTUWuR4YhsHfyHO-Z6X7O3I1mdZXbOEswarr1TY

En 2004⁵, l'histoire se répète, le ministère de l'environnement juge la situation assez grave pour demander à la Fonderie d'atteindre 10 ng/m³ en 18 mois et de déposer un plan avec échéancier pour l'atteinte du 3ng/m³. Que s'est-il passé derrière les portes clauses du ministère pour que la Fonderie Horne obtienne finalement l'autorisation d'émettre 200ng/m³ et ce pendant près de 15 ans?

Il s'est passé 25 ans entre ces deux moments, en 25 ans beaucoup d'enfants sont nés, des gens sont mort... Depuis cet épisode manqué de 2004 jusqu'à aujourd'hui, il s'est écoulé un autre 18 ans, on parle donc de 43 ans... exactement l'âge que j'ai au moment d'écrire ces lignes...

Nous ne pouvons pas continuer de se mettre la tête dans le sable...

Nous ne pouvons pas faire comme si on ne savait pas tous les risques que nous faisons courir aux enfants et à la population...

Nous ne pouvons pas ignorer les connaissances que nous avons aujourd'hui...

Nous ne pouvons pas laisser une population s'entredéchirer entre économie et santé...

Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps...

Nous avons le devoir d'agir maintenant et ce pouvoir d'agir, c'est vous le gouvernement qui le détenez.

Alors je joins ma voix au plus de 900 citoyens et citoyennes avec qui j'ai marché le 23 septembre dernier⁶, et au millier d'autres personnes qui s'inquiètent et se demandent s'ils peuvent ouvrir leurs fenêtres sans risquer leur santé, pour vous demander de tout mettre en œuvre pour faire respecter les mêmes normes que dans le reste du Québec et ce dès que possible, C'est-à-dire maintenant !

Merci de l'attention portée à ce mémoire.

Recevez madame, monsieur, mes sincères salutations !



Marie-Eve Duclos

marieduclos@hotmail.com

⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1900707/fonderie-horne-archives-etudes-pollution-rouyn-norme?fbclid=IwAR0ZKMi2UV4VuUoO6WhiGbNBeGL7zT76ZzWOUf9-KV3qiFTO0znOWiBcKSE>

⁶ https://fb.watch/ga_akoV8Qi/